

### A.3.3. CONTEXTE PAYSAGER ET RECONNAISSANCE

#### a) Les grands ensembles paysagers

Malgré la faible étendue du territoire d'étude, quatre unités paysagères sont représentées appartenant à deux grands types de paysage, à savoir, les paysages de montagne et les paysages de la campagne parc.

Deux unités paysagères, les Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud et les collines limousines de Vienne-Briance sont trop faiblement représentées en termes de surface pour être décrites précisément.

La zone de projet (AEEM) est implantée sur la frange occidentale des paysages du pays de Vassivière (paysage de montagne), en limite de l'unité paysagère voisine du plateau de Bénevent-l'Abbaye/Grand-Bourg (paysage de la campagne parc).

#### • L'ensemble paysager de montagne

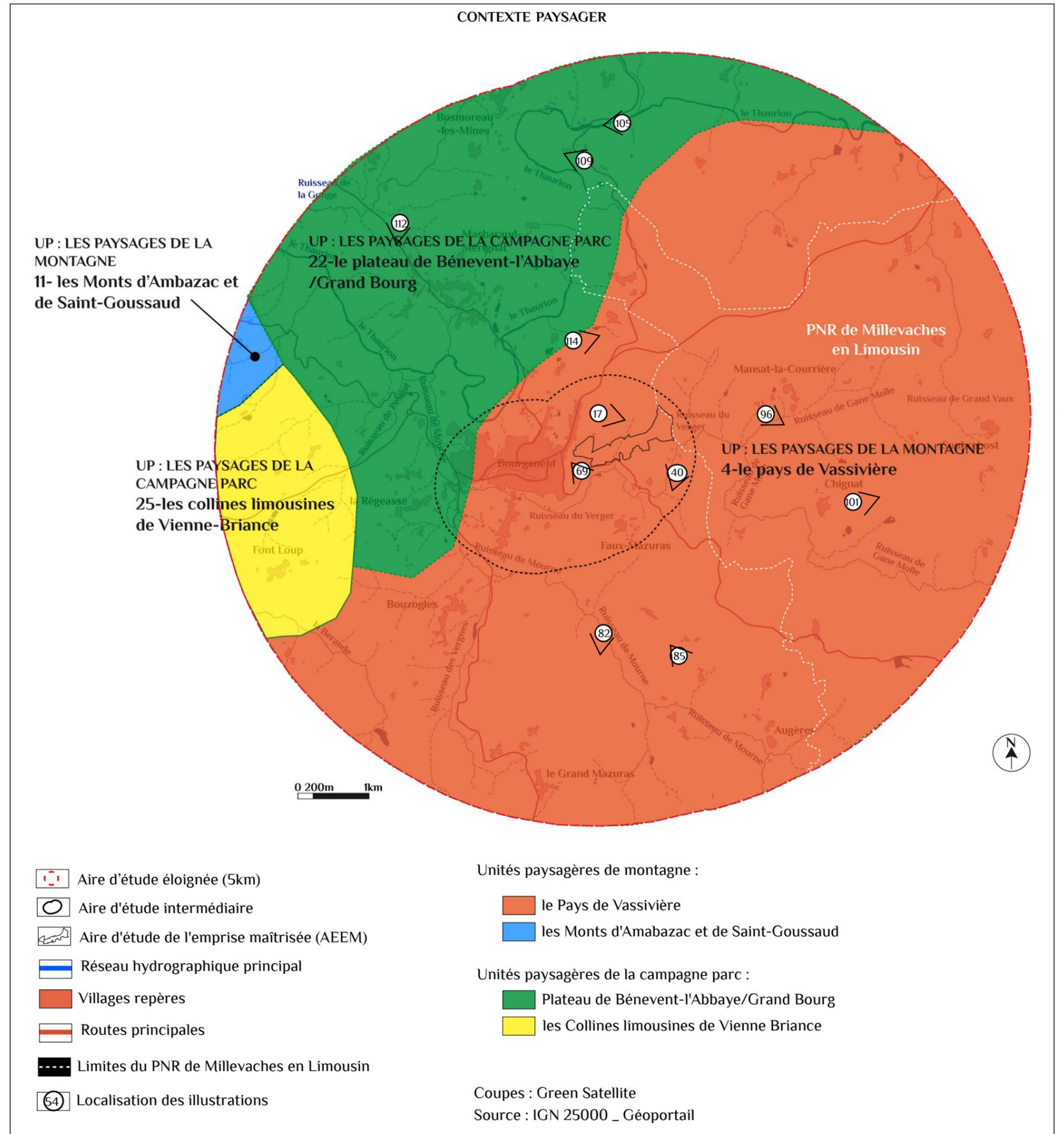
Il est caractérisé par des altitudes supérieures ou égales à 500m et une couverture forestière dense. Il se traduit "par un assemblage de croupes boisées, de dépressions humides, de prairies à l'herbe dense et de murets de blocs de granit. Il est aussi marqué par la rareté des hommes..." \*

#### • L'ensemble paysager de la campagne parc

Il est caractérisé par des altitudes inférieures à 500 m. "Les hommes sont plus nombreux, les villes plus importantes (Limoges, Brives, Tulle, ...), les communications plus faciles, les horizons plus dégagés, les forêts plus petites et plus espacées. Le chêne est très présent, le hêtre se fait modeste, les pâtures dominent mais les cultures trouvent une place non négligeable tandis que les vergers (pommiers, châtaigniers, ...) font leur apparition. "\*"

\* Source : Publication "paysages en Limousin, de l'analyse aux enjeux" à l'initiative de la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin et sous la direction de l'Université de Limoges.

La limite entre ces deux entités s'appuie, entre autre, sur une rupture topographique qui s'accompagne vers l'Est par une élévation du relief. On note également une densification de la couverture forestière dans le pays de Vassivière. Ici, ce sont des clairières qui s'ouvrent au cœur d'un vaste ensemble boisé. Le plateau de Bénevent-l'Abbaye Grand Bourg se caractérise, par contraste, par des espaces de prairies et de champs ponctués par des bois et bosquets fréquents.



**b) Le pays de Vassivière : spécificités et reconnaissance**

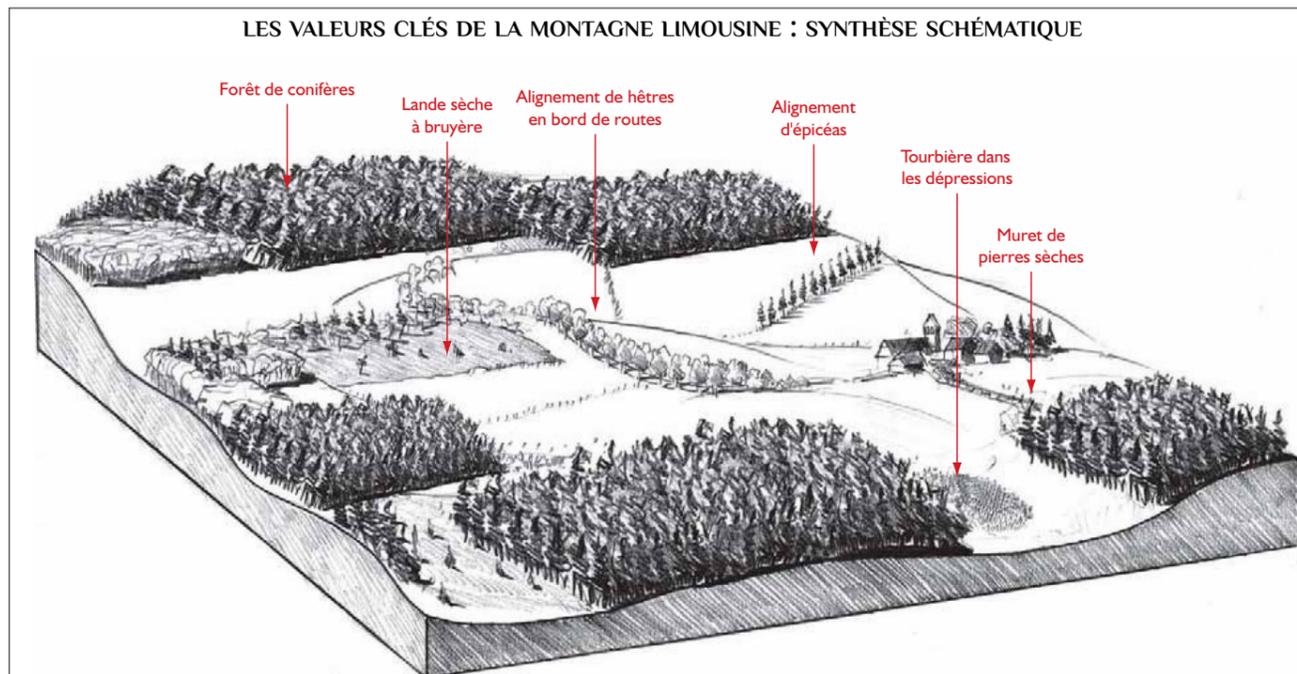
Le pays de Vassivière est plutôt vécu comme une traversée vers le plateau de Millevaches plus élevé et dont il forme la terminaison nord-occidentale. Ici, les composantes qui caractérisent le voisin méridional se mettent en place doucement : affleurements granitiques (chaos rocheux), vastes massifs forestiers dominés par les résineux installés sur les sommets et percés de clairières (où dominent fonds humides, prairies naturelles ou artificielles).

La reconnaissance majeure est associée au plateau de Millevaches mais de grands projets ponctuels notamment autour de l'eau et de l'art contemporain comme au Lac de Vassivière sont autant de tentatives réussies pour attirer et fixer les visiteurs dans ce pays déserté par les hommes. Ces sites sont éloignés de la zone de projet. Par ailleurs, le pays de Vassivière bénéficie de la reconnaissance associée au Parc Régional Naturel de Millevaches sans toutefois parvenir à développer un tourisme vert de façon significative.

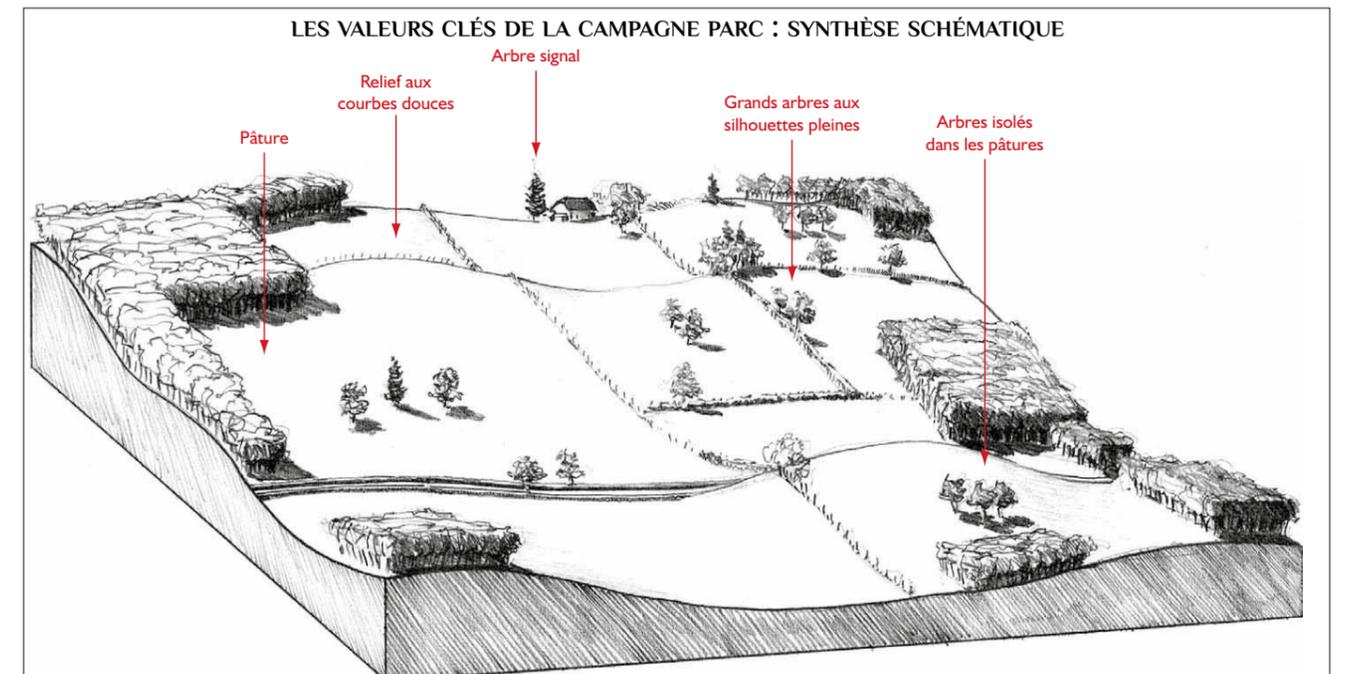
**c) Le plateau de Bénevent-l'Abbaye/Grand-Bourg : spécificités et reconnaissance**

Le plateau de Bénevent-l'Abbaye/Grand Bourg est posé sur un plateau moins élevé qui s'affaisse en continu vers le Nord tout en maintenant une succession de douces collines. Les espaces ouverts (prairies et champs cultivés dès que le relief est assez plat) gagnent en surface. Ce paysage est issu d'un bocage dense dont les haies ont été progressivement grignotées par les éleveurs pour augmenter la taille des pâtures. Ces derniers ont supprimé les haies mais maintenu les arbres les plus beaux qui se détachent finalement sur le fond des prairies.

Ce paysage bénéficie de belles qualités paysagères mais d'une reconnaissance peu marquée. Le tourisme, notamment à l'échelle de l'aire d'étude éloignée est faiblement développé. Les quelques sites représentatifs de cette unité et valorisés d'un point de vue touristique sont localisés loin de la zone de projet (comme le site du château de la Borie près de Limoges par exemple)



\* Source : Publication "paysages en Limousin, de l'analyse aux enjeux" à l'initiative de la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin et sous la direction de l'Université de Limoges



\* Source : Publication "paysages en Limousin, de l'analyse aux enjeux" à l'initiative de la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin et sous la direction de l'Université de Limoges



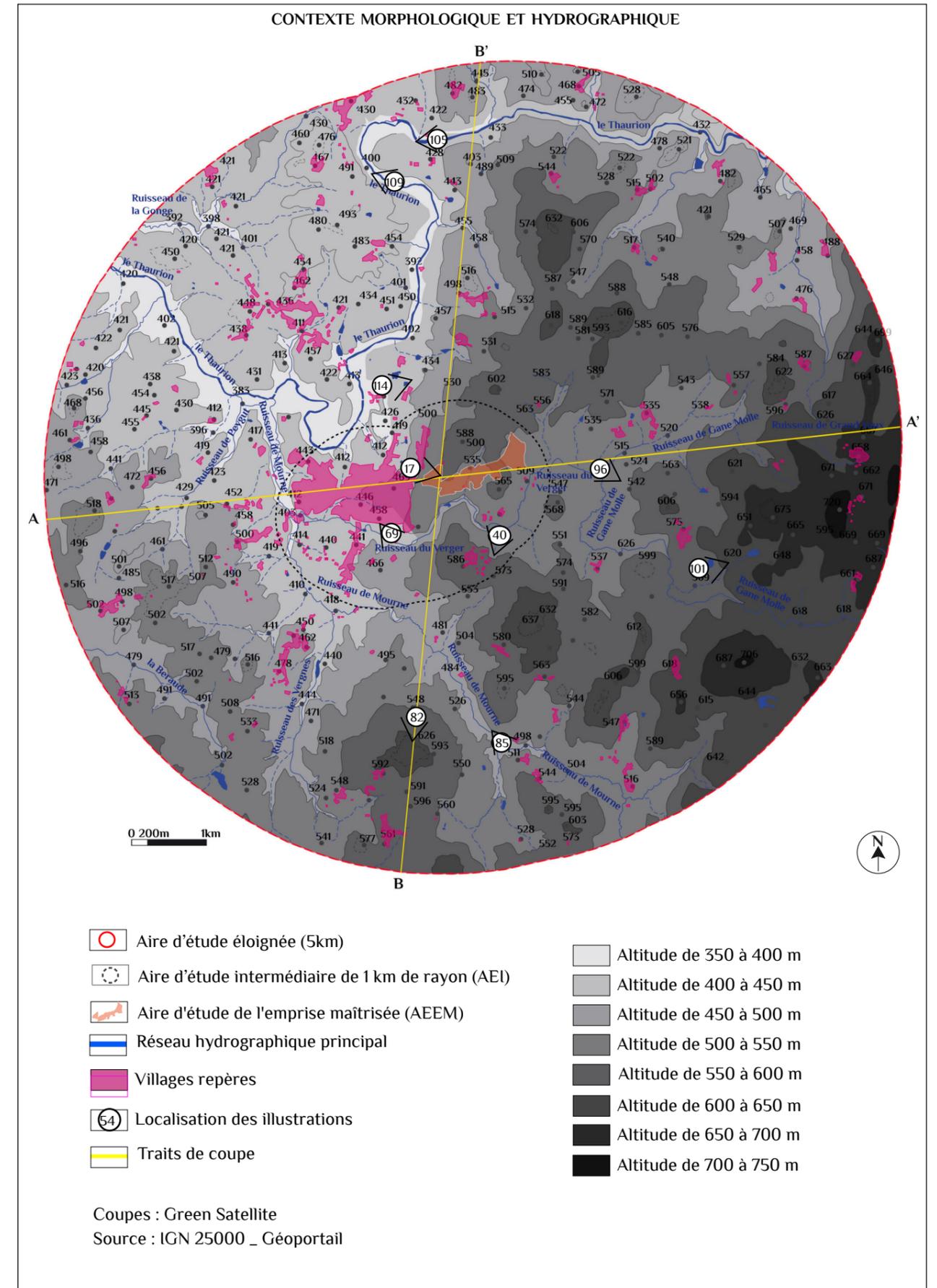
## A.4. LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES INFLUENÇANT LA VISION À L'ÉCHELLE DES AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE ET INTERMÉDIAIRE

### A.4.1. ESQUISSE MORPHOLOGIQUE ET HYDROGRAPHIQUE ET INFLUENCE DU RELIEF SUR LES VUES

La carte ci-contre illustre la topographie assez complexe à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Les altitudes s'élèvent globalement vers l'Est. La ligne de relief franche orientée Nord-Sud qui traverse la zone d'étude en son centre (axe de la coupe BB') correspond à une faille. Sur cette ligne dominante se concentrent les panoramas plus lointains (plan moyen) qui s'ouvrent principalement vers l'Ouest à savoir vers la ville de Bourgneuf et vers la vallée du Thaurion. A l'Ouest de cette ligne la pente est plus régulière et ample. A l'Est au contraire, le relief est animé de bombements multidirectionnels (formant parfois des buttes prononcées) qui recadrent régulièrement les vues.

Le réseau hydrographique est constitué par le Thaurion (qui s'écoule en limite nord de l'aire d'étude éloignée) et de ses affluents directs (les ruisseaux de Peygut, de Mourne). Le ruisseau de Mourne a lui-même des affluents à savoir les ruisseaux du Verger et des Vergers. Les vallées sont étroites (vallée du Thaurion, du Verger) ou forment de mini plaines alluviales particulièrement planes dans lesquelles le ruban du ruisseau circule au coeur de prairies humides. Les vallées influencent la topographie de façon franche. A ce réseau hydrographique s'ajoute un assez grand nombre de points d'eau, mares ou étangs disséminés sur l'ensemble de l'aire d'étude éloignée.

Les situations en belvédère ou en contre-bas marquées sont nombreuses dans ce paysage. La topographie a donc une influence marquée sur les vues. La vision alterne de larges panoramas et des vues cadrées dans un plan proche à moyen. L'aire d'étude est localisée sur le front de la cuesta et sur un bombement d'altitude intermédiaire (de 500 à 550m).



LES PANORAMAS DEPUIS LES SECTEURS ÉLEVÉS



Panorama depuis les hauteurs du front de la cuesta dominant la ville de Bourgneuf



Panorama depuis le site des Roches de Mazuras localisé sur une butte marquée (chaos rocheux) dessinée par les vallées de Mourne et des Vergers (interfluve)



**LES PANORAMAS DEPUIS LES SECTEURS LES MOINS ÉLEVÉS : LES PLAINES HUMIDES**



40 Vision depuis la plaine humide accueillant le ruisseau du Verger caché derrière le ruban de végétation (ripisylve). La vision est cadrée par des buttes et des bombements qui se succèdent dans différents plans



96 Vision en contrebas depuis une vaste plaine humide qui voit se rejoindre les ruisseaux du Verger et de la Gane Molle. Là encore le regard est cadré dans un plan proche à moyen par une succession de bombements et de buttes

**LES VISIONS DEPUIS LES VALLÉES**



69 La vallée du Verger est particulièrement étroite, encaissée et boisée. Depuis le haut du versant il est difficile de voir les rives



85 Vision cadrée dans la vallée étroite de Mourne

**LA VISION CADRÉE DEPUIS L'ÉTROITE VALLÉE DU THAURION**

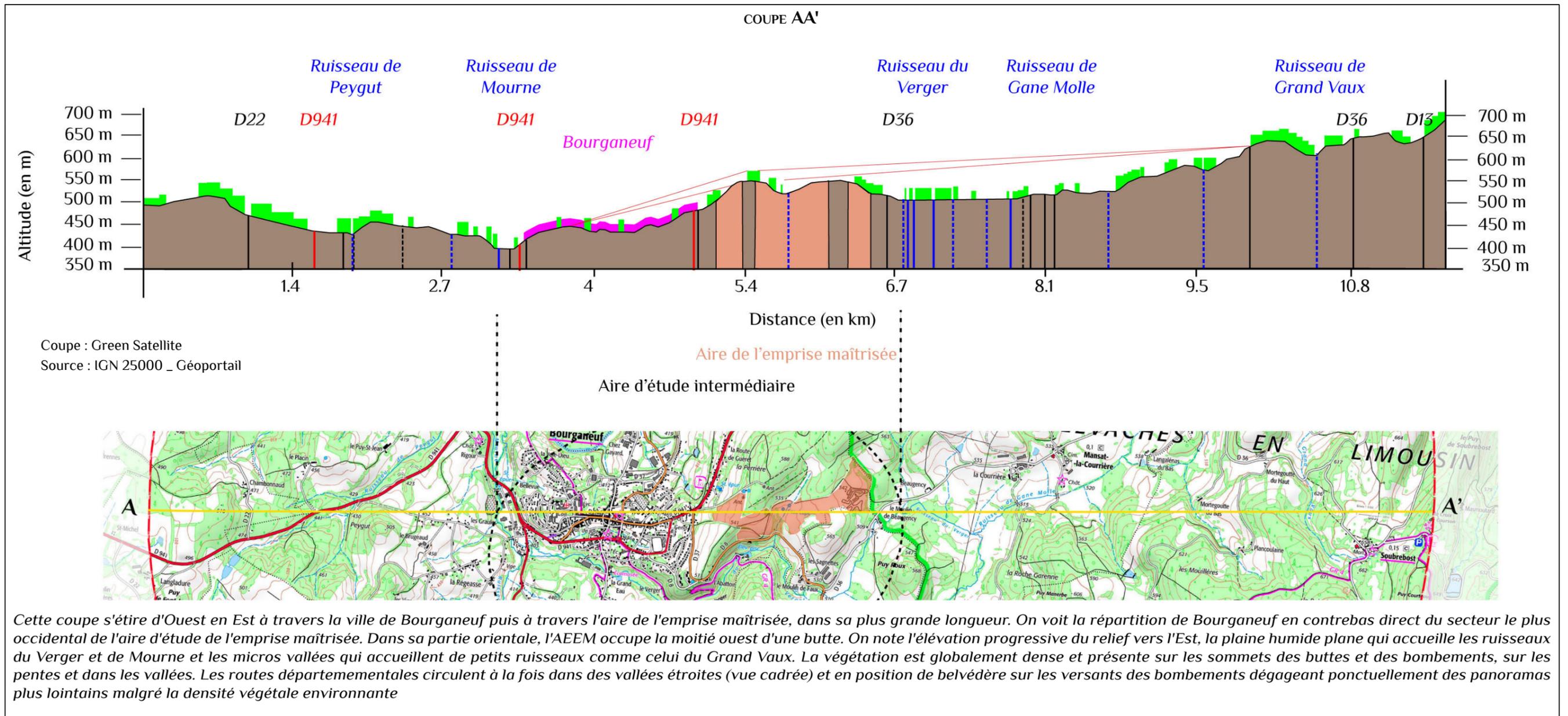


105 L'étroitesse de la vallée accueillant le Thaurion est renforcée par la densité des boisements. La vision est cadrée par les versants et par la végétation

**L'AUTRE PRÉSENCE DE L'EAU**

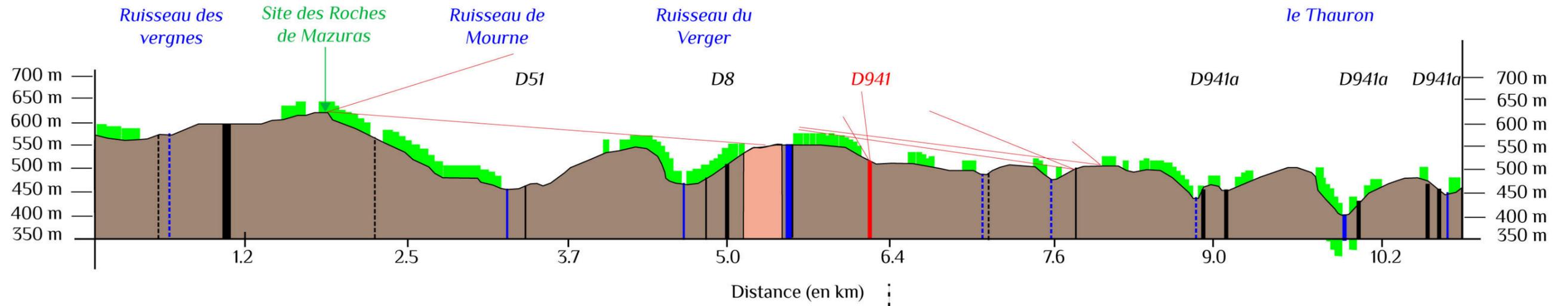


101 Des mares et étangs ponctuent régulièrement le territoire. Le plus souvent elles ont été aménagées par l'homme.





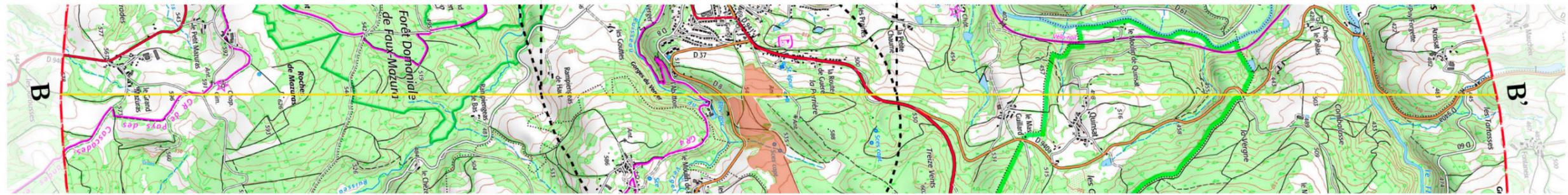
**COUPE BB'**



Coupe : Green Satellite  
Source : IGN 25000 \_ Géoportail

Aire de l'emprise maîtrisée

Aire d'étude intermédiaire



*Cette coupe s'étire du Sud au Nord à travers la partie de l'aire d'étude de l'emprise maîtrisée la plus occidentale. On note du Nord vers le Sud une augmentation des altitudes qui passent de 500 à plus de 600 m. Dans cet axe l'aire d'étude de l'emprise maîtrisée semble plus largement dissimulée. En revanche le site des Roches de Mazuras, qui occupe le point haut de la coupe offre une position dominante d'où le regard peut englober une petite partie de l'AEEM*

### A.4.2. ESQUISSE DES FORMES ET MOTIFS PAYSAGERS RENCONTRÉS

#### a) Les composantes végétales naturelles et agricoles

Ce territoire, fortement boisé à une histoire récente. Le Limousin a connu jusqu'à la première moitié du 19ème siècle une phase intense de déboisement correspondant à une période de forte croissance démographique qui nécessitait toujours plus de champs. Puis la progression de l'occupation agricole des sols laisse place à une vaste période de reforestation. Cette reforestation se base sur la plantation d'essences historiques et locales (le chêne, le frêne et le pin sylvestre) et introduit également des essences non locales (l'épicéa et le séquoia, originellement utilisés dans les parcs et jardins et également le châtaignier, le noyer).

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, la densité boisée est importante (bois du Transet au Nord et forêt domaniale de Faux Mazura). Les bois et forêts mêlent la rondeur des silhouettes des feuillus et la forme élancée d'un vert sombre des conifères. Les boisements se répartissent sur les pentes, sur les sommets, sur les versants et sur les rives. Ils sont entrecoupés de prairies naturelles, de prairies humides, de prairies artificielles qui assurent l'accueil des troupeaux de vaches (limousines) et de moutons qui constituent l'autre visage de l'économie agricole. Les parcelles agricoles tournées vers la culture céréalière (blé tendre, orge) ou oléagineuse (colza, ...) sont rares.

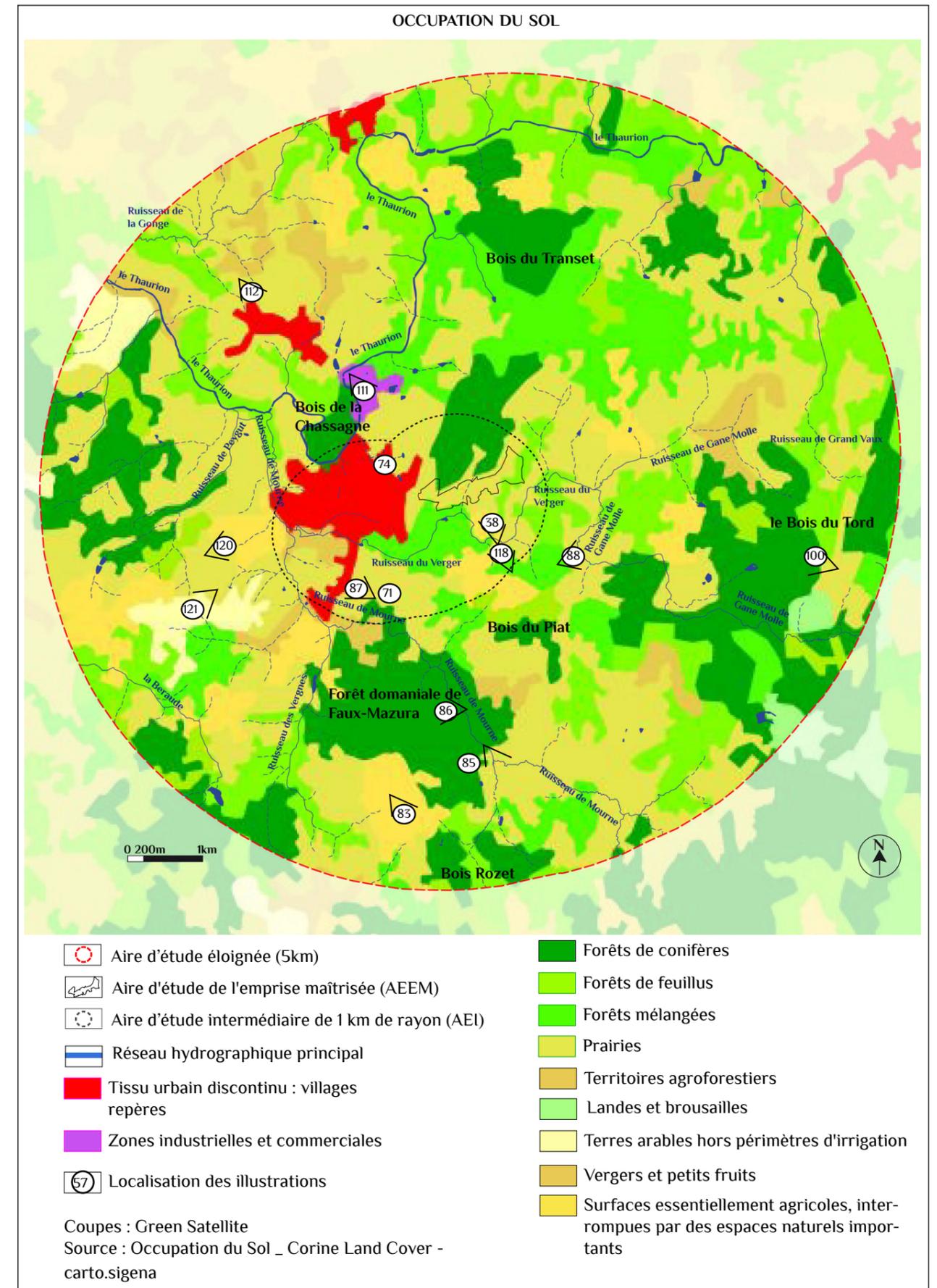
Le motif de l'arbre isolé à la silhouette remarquable est notable ponctuellement mais il n'est pas marquant.

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, la forte densité des boisements cadre largement les vues, y compris les panoramas depuis les sommets des buttes ou des bombements majoritairement boisés. Ainsi, malgré les situations en belvédère offertes par la topographie, les vues restent globalement cadrées à l'échelle d'un horizon proche à moyen. En revanche, lorsque les panoramas lointains existent, ils sont particulièrement remarquables et font l'objet d'une valorisation touristique voire d'une protection. Ils constituent alors un enjeu important qu'il est incontournable de prendre en compte dans le développement du projet.

UNE FORTE DENSITÉ BOISÉE ENTRECOUPÉE DE PRAIRIES



Panorama illustrant parfaitement la densité et la répartition des boisements (sommets, pentes, points bas) qui sont entrecoupés de prairies d'un vert franc. Il illustre également le mélange de feuillus et de conifères parfois au coeur d'une même parcelle



UNE FORTE DENSITÉ BOISÉE ENTRECOUPÉE DE PRAIRIES



87 Le motif de l'arbre isolé à la silhouette remarquable se détache de façon plus marquante sur fond de prairie que devant un front boisé



85 Mélange de feuillus et de conifères au pied des versants cadrant la vallée de Mourné



120 L'une des rares parcelles d'oléagineux rencontrée sur le territoire d'étude (ici colza)

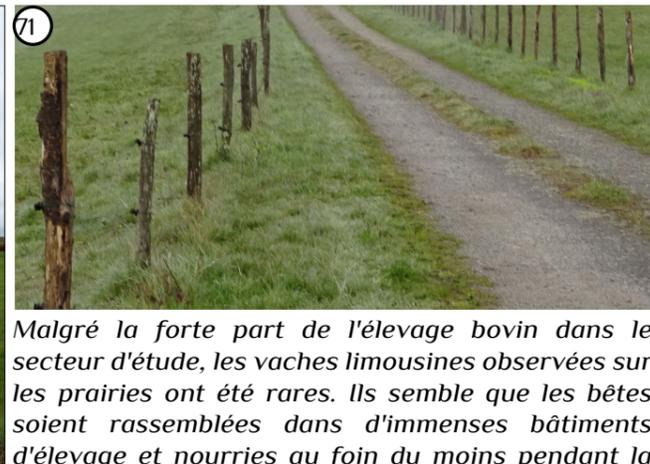


121 Exploitation fruitière au Sud de Bourgneuf. La production de pommes est importante dans le département

L'ÉLEVAGE BOVIN



83 Malgré la forte part de l'élevage bovin dans le secteur d'étude, les vaches limousines observées sur les prairies ont été rares. Ils semble que les bêtes soient rassemblées dans d'immenses bâtiments d'élevage et nourries au foin du moins pendant la période hivernale. La clôture est un motif paysager type des territoires d'élevage



b) *Les infrastructures agricoles et industrielles*

L'économie du territoire est principalement basée sur l'élevage, les vergers et l'exploitation forestière. Ces activités sont associées à de grands bâtiments d'élevage, quelques scieries, au ballet des camions chargés de troncs de bois et à des filets protecteurs recouvrant les arbres fruitiers.

Les activités industrielles et les zones commerciales se concentrent à l'Ouest du territoire d'étude le long des voies d'accès et dans la zone la plus peuplée, la moins contraignante d'un point de vue du relief. Les plus importantes sont la zone industrielle de la Chassagne au Nord de Bourgneuf, sur les rives du Thauron et la zone commerciale construite sur la frange nord de Bourgneuf.

Enfin, on note la présence de plusieurs antennes relais et d'une ligne Haute Tension.

L'EXPLOITATION FORESTIÈRE



86 Exploitation forestière basée sur le douglas. La photo montre les différentes phases d'exploitation : coupes rases, jeunes arbres et grands sujets



38 L'exploitation forestière implique un ballet important de camions chargés de troncs



100 Stockage des troncs sur les franges de la parcelle après la coupe



112 Entrepot lié à l'exploitation forestière



LES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES



*Zone commerciale localisée sur la frange nord de Bourgneuf*



*Vaste infrastructure agricole vouée à l'élevage bovin*



*Zone industrielle de la Chassagne*

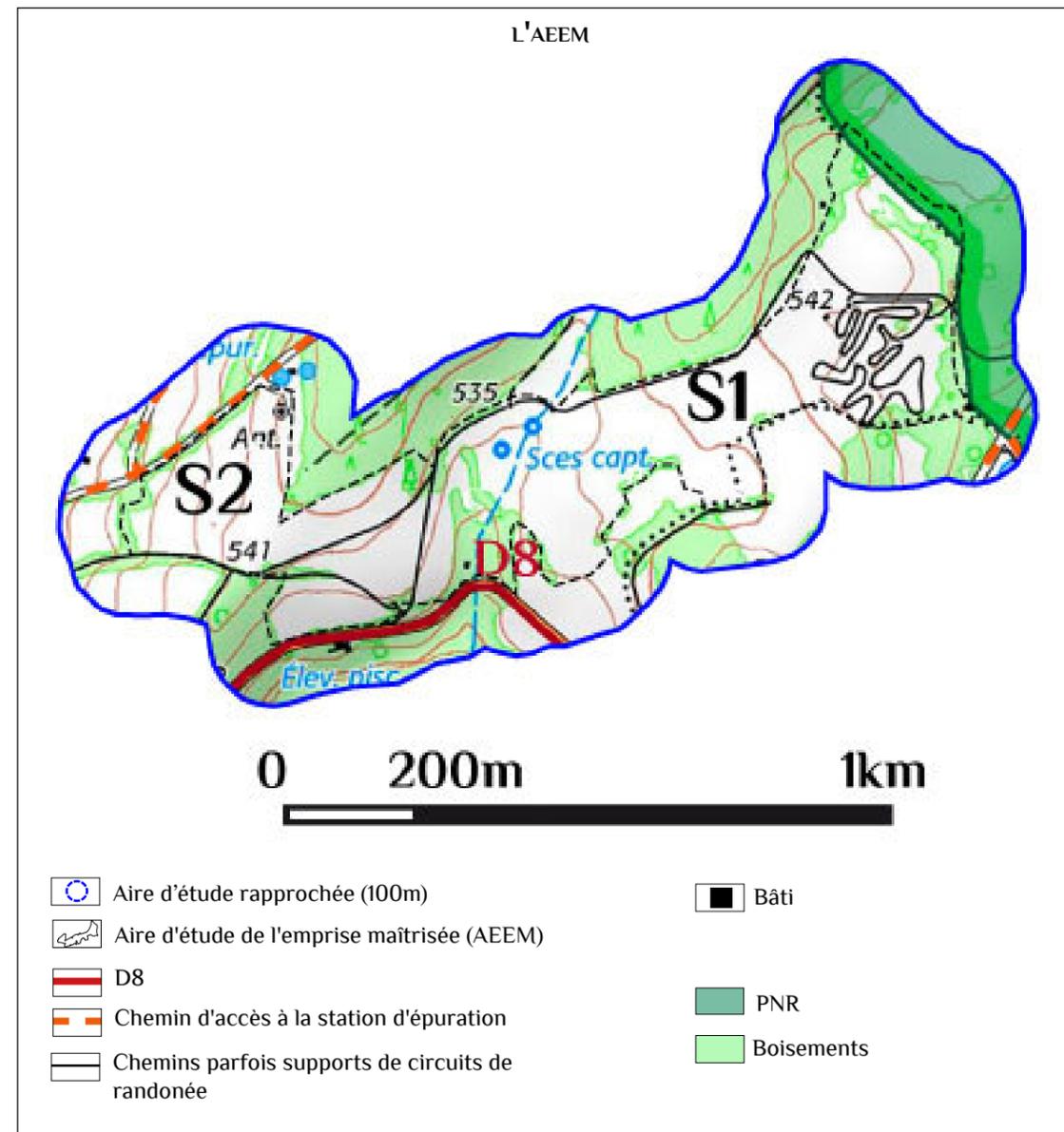
*c) L'image de ce territoire*

Le paysage maintient donc une image majoritairement rurale tout en intégrant ponctuellement des infrastructures ou bâtiments de grande taille à l'image industrielle. Il s'agit donc d'un paysage cohérent de ce point de vue avec l'éventuelle installation d'une centrale photovoltaïque au sol.

## A.5. ANALYSE DE L'AIRE D'ÉTUDE DE L'EMPRISE MAÎTRISÉE ET DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

### A.5.1 CONSTITUTION DE L'AIRE DE L'EMPRISE MAÎTRISÉE (AEEM)

L'aire d'étude de l'emprise maîtrisée (AEEM) est de forme allongée atteignant une longueur d'environ 1 km pour une largeur de 200 m en moyenne. Elle peut ainsi être dissociée en deux secteurs, l'un à l'Est (S1), l'autre à l'Ouest (S2). Les deux secteurs sont alignés selon un axe Sud-Ouest/Nord-Est.



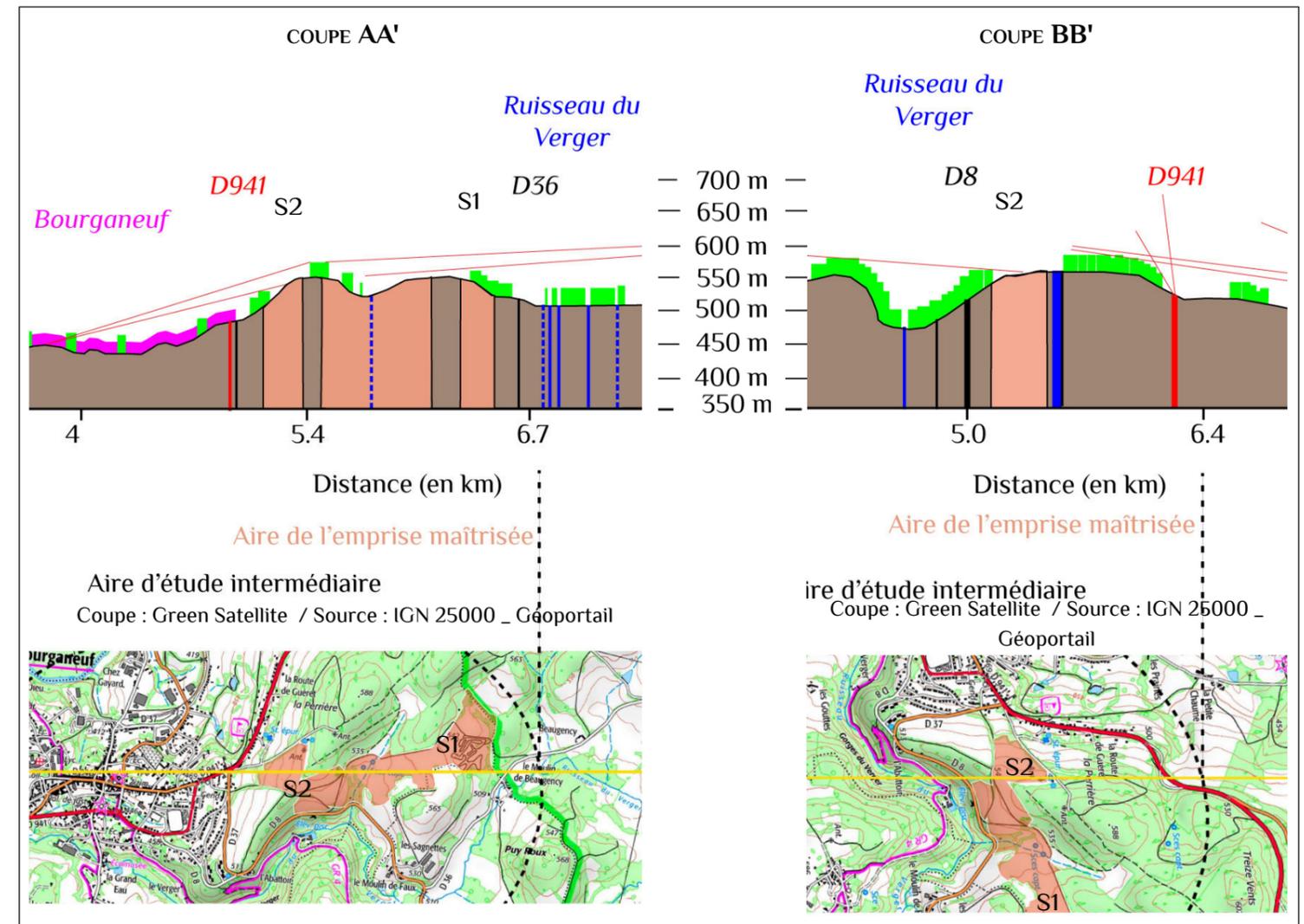
### A.5.2 SITUATION DE L'AIRE D'ÉTUDE DE L'EMPRISE MAÎTRISÉE DANS LE PAYSAGE

Les deux secteurs forment deux clairières dans un environnement boisé de conifères sur la frange nord et de feuillus sur la frange méridionale.

Le rappel de la coupe AA permet de comprendre précisément la localisation des deux secteurs sur le sommet et les pentes de deux bombements. On voit que le secteur S2 domine partiellement la ville de Bourgneuf en contrebas. Malgré la présence d'un cordon boisé en bas de la pente, la partie supérieure de S2 semble visible depuis l'Ouest.

Le secteur S1, dans l'axe de la coupe AA', est cadré plus largement par des boisements et par le bombement accueillant S2. Les boisements qui l'entourent s'interrompent cependant ponctuellement ouvrant des fenêtres vers l'environnement. La position dominante des secteurs implique des panoramas parfois profonds (plan moyen).

Les secteurs de l'AEEM sont globalement isolés des habitations. On ne note qu'une seule habitation à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée (une zone de 100 m depuis les limites de l'AEEM). Elle se trouve au droit de la limite sud du secteur S2, le long de la D8. À cette échelle on note aussi un linéaire de la départementale D8 qui frôle la limite sud du secteur S2. Enfin, quelques chemins longent et traversent l'AEEM. Ces chemins sont balisés comme boucles de randonnée locales.



### A.5.3 OCCUPATION DU SOL

L'occupation du sol est riche et complexe. La présence de nombreuses sources de captage implique une surveillance aux abords de l'AEEM. Les boisements sont majoritairement composés de conifères au Nord et de feuillus au Sud.

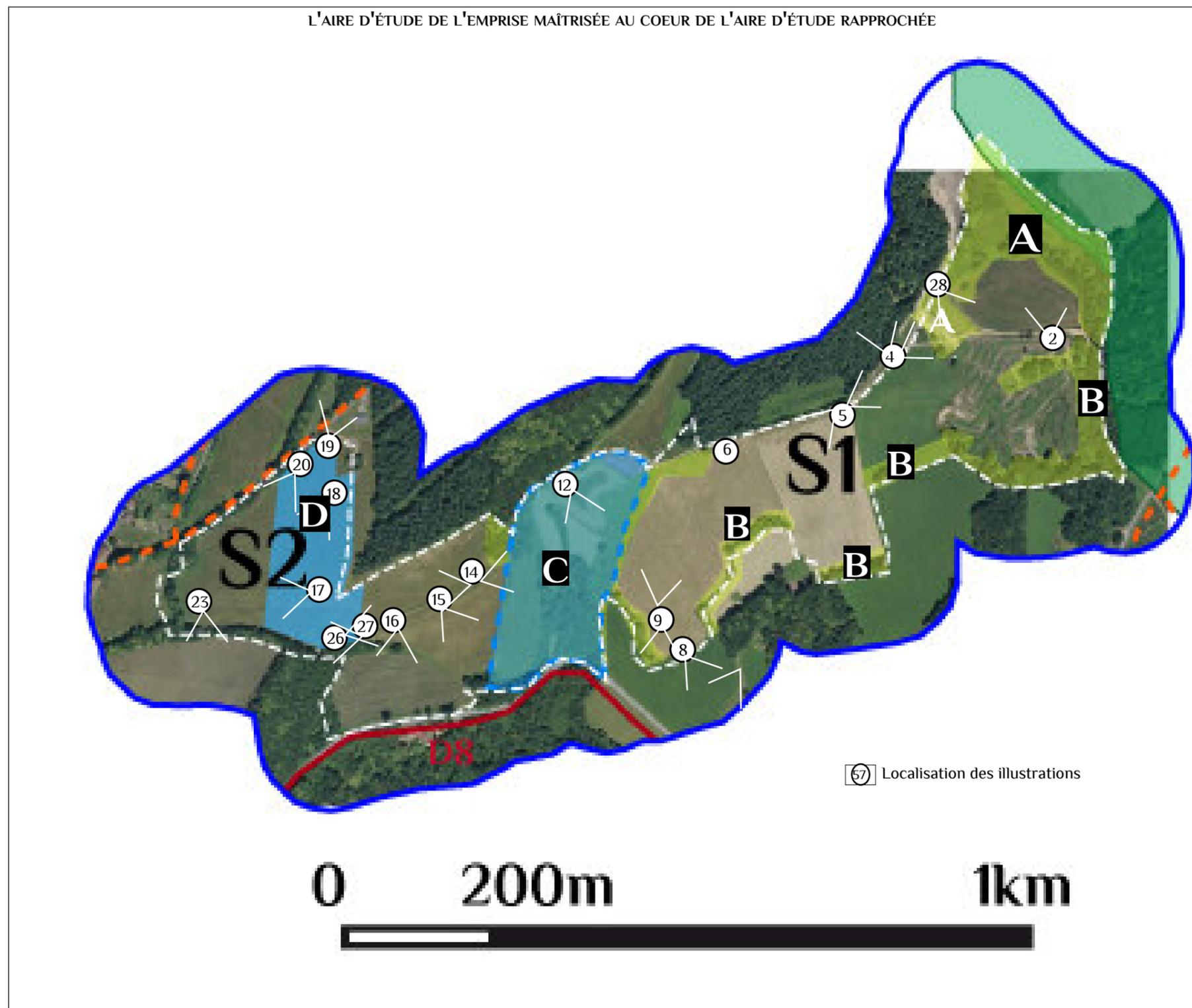
Les secteurs S1 et S2 sont majoritairement constitués de prairies naturelles et de prairies artificielles qui sont compatibles avec l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol. Cependant ces prairies sont interrompues par des zones à l'occupation plus complexe qui offrent un intérêt paysager qu'il serait important de préserver. Ces éléments sont synthétisés et localisés sur la carte ci-contre.

- La zone A correspond à deux zones humides (présence de carex, ...) associant une prairie et des limites arbustives de hauteur moyenne (constituées de bouleaux, de saules,... peu élevés) ... Elle constitue des espaces visuellement plus complexes et intéressants d'un point de vue environnemental.
- La zone B correspond à des linéaires de haies de feuillus qui rythment et séparent encore les prairies, filtrent la vision et forment des corridors intéressants du point de vue environnemental.
- La zone C, dans un léger vallon sert en quelque sorte de séparation entre les deux secteurs S1 et S2. Comme pour la zone A, on retrouve ici une végétation de milieu humide qui met en valeur un doux mouvement du relief. Elle forme un corridor plus vaste entre prairies et forêts.
- La zone D correspond à la zone du secteur S2 visible depuis l'Ouest et notamment depuis Bourgneuf.

En dehors de ces quatre zones, les prairies naturelles et artificielles présentent peu d'enjeux vis-à-vis de l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol.

### A.5.4 LES SECTEURS DE L'AEEM EN PHOTOS

Sur le terrain, un certain nombre de photos a été réalisé. Commentées, elles permettent une description de l'AEEM par secteur, tant du point de vue de l'occupation du sol que de la situation dans le paysage. Les photos sont montrées pages suivantes





LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR S1



Depuis le chemin d'accès au secteur S1, cette prairie très ouverte ne présente aucun enjeu paysager



Ce panorama illustre les spécificités de la zone A : position dans un léger vallon, présence de linéaires de petits arbres en limites, végétation de milieu humide et de landes. L'arbre isolé présente une beau port



Ce panorama permet de comprendre l'intérêt paysager de la zone A (gamme chromatique, motifs végétaux en relief, filtres visuels) en comparaison à l'homogénéité des prairies (en avant-plan)



LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR S1



Ce panorama met en scène les lisières boisées (mélange de feuillus et de conifères), les linéaires de haies (zone B) qui cadrent et séparent les prairies tout en constituant des corridors intéressants d'un point de vue environnemental



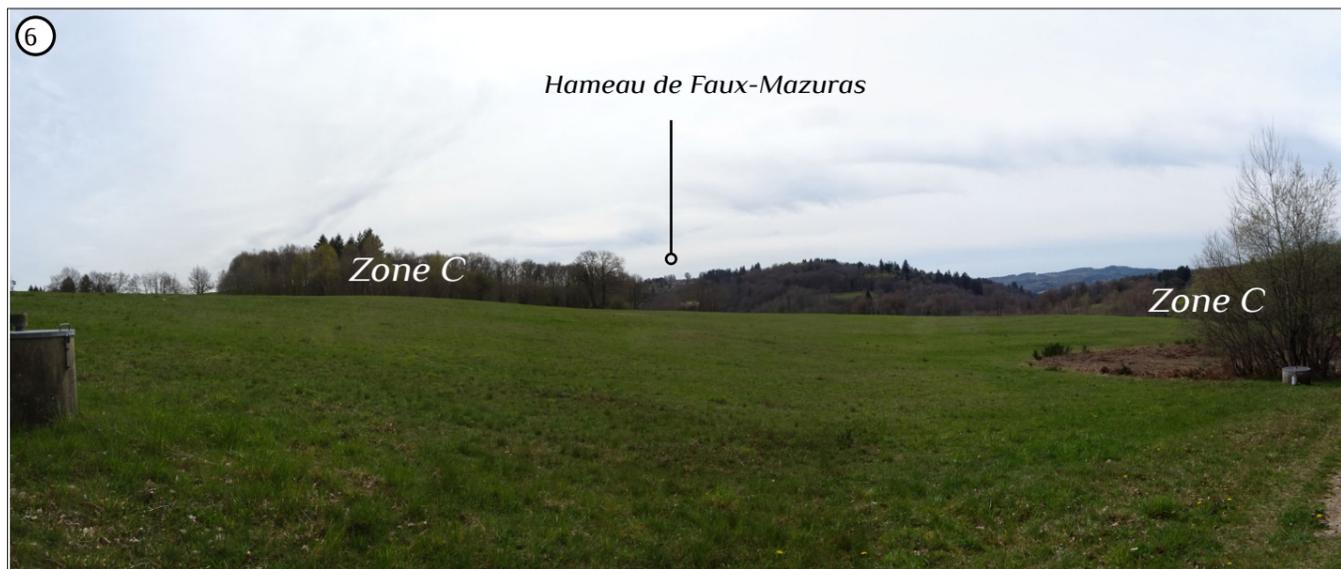
La forêt de conifères associant feuillus en lisière (ici des bouleaux)



Le secteur S1 occupe le sommet d'un bombement qui ouvre un panorama vers un plan lointain. On remarque également l'un des équipements lié au captage de l'eau



La position dominante du secteur S1 ouvre un panorama ici vers le hameau de Faux-Mazuras et la toiture de sa chapelle



Position dominante et ouverture partielle du panorama depuis le secteur S1. Le regard porte jusqu'au hameau de Faux-Mazuras



LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR S1



*Ce point de vue est pris en limite méridionale basse du secteur S1. Ce sont ici les hameaux des Sagnettes et du Moulin de Faux qui sont visibles*



*Prairie artificielle bordée d'un linéaire de haie altérée. On voit précisément la masse de la forêt de conifères et sa frange de feuillus. On note l'importance des hautes silhouettes des arbres isolés ou intégrés aux haies*



*On comprend parfaitement sur ce cliché, la localisation de la zone C qui occupe un vallon en point bas séparant les deux secteurs S1 et S2*



*Hameaux des Sagnettes et du Moulin de Faux en contrebas de l'AEEM*



LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR **S1**



*La Zone C est associée à un vallon humide qui est très lisible sur cette photo*

LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR S2



*Le vallon sépartif de la zone C vu depuis le secteur S2*



*Le secteur S2 occupe une large partie d'un bombement, le sommet étant réservé à un boisement de conifères*



*Zoom sur les hameaux des Sagnettes et du Moulin de Faux*



*Le secteur S2 finit en pente et s'achève à proximité d'une habitation isolée qu'il surplombe*